



MARIGNANE, 31 mars 2025

**Monsieur Jean Marc VAYSSOUZE-FAURE**  
**Sénateur du Lot**  
**Le SENAT**  
**15 rue de Vaugirard**  
**75291 PARIS Cédex 6**

1A 217 793 4222 1

**Objet :** Votre participation à l'émission CPS diffusée le 29 mars 2025 – Poujade une comète politique  
**Références :** Article 27-2 de la Directive services : contrôle des informations pour qu'elles soient exactes  
Article 103 Traité de Fonctionnement Union Européenne – amendes et astreintes  
Article L 480-4 du Code de l'Urbanisme – sanctions amendes pénales – tribunal correctionnel  
Article L 752-23 du Code de Commerce – sans préjudices des amendes pénales  
Circulaires anticonstitutionnelles 1981 – 2008 – 2017 création de surfaces illicites  
**URGENT** Mise en place d'une commission d'enquête parlementaire pour stopper les négligences et les dysfonctionnements dans les contrôles des grandes surfaces - travaux irréguliers et dans la justice

**Monsieur le Sénateur,**

Nous avons suivi avec intérêt le reportage et l'émission du 29 mars 2025 à charge, contre le phénomène « Pierre Poujade » des années 1950, sans débat contradictoire sur le plateau contre tous les mouvements sociaux qui descendent dans la rue, puisque leurs revendications ne sont jamais prises en compte ni entendues par les législateurs pour régler tous les dysfonctionnements institutionnels et judiciaires, du fait que les lois ne sont pas appliquées (*voir intervention Sénateur Bourquin en 2018*).

Grâce à cette émission passée sur la chaîne parlementaire du Sénat, nous constatons que 70 ans après, si l'histoire se répète c'est bien parce que nos élites, à qui nous confions le pouvoir, une fois élus méprisent le peuple.

Nous vous rappelons l'expression de Monsieur L. BLUM, le Populaire du 20/12/32 SFIO, « les petits commerces sont des incapables, ils constituent une plaie sociale, ils sont appelés à disparaître et il est heureux qu'ils disparaissent.»

Dans la cadre de nos demandes de contrôles des surfaces illicites, le responsable local de la DGCCRF de Marseille indiquait au Nouvel Observateur : nous avons affaire à des poujadistes de bas étages et compare nos actions d'un combat d'arrière-garde.

Vous n'êtes pas sans constater la destruction massive de tous les centres-villes, de la paysannerie, des petits industriels, des emplois locaux, les liquidations en chaîne des tribunaux de commerce qui n'ont pour routine que de dépouiller tous les petits entrepreneurs, en silence, mais tout cela n'est pas une fatalité.

Il semblerait que vous n'êtes pas au courant des 3 circulaires anticonstitutionnelles de 1981, 2008 et celles de 2017 qui ont permis la création de millions de mètres carrés de surfaces illicites, qu'aucun contrôle des agents de l'état ne permet de sanctionner tous ces travaux irréguliers (article L 480-4 C.U.), aucune sanction pénale, aucune poursuite de la concurrence déloyale et les abus de position dominante de la grande distribution devant les tribunaux correctionnels.

Vous semblez jeter le discrédit sur les personnes qui manifestent, par ce qu'elles sont exaspérées de toutes ces lois que vous votez qui ne seront jamais appliquées créant le désordre public économique et social et la défiance de plus en plus prégnante envers nos élites, politiques, et de toutes nos institutions judiciaires.

Depuis 2022, nous cessons de solliciter les députés et les sénateurs pour que soit mis en place une commission d'enquête parlementaire pour stopper toutes les négligences des agents habilités et les dysfonctionnements dans les contrôles des travaux irréguliers des grandes surfaces qui exploitent des millions de mètres carrés illicites avec des actes illégaux de permis de construire soit par ce que les règles du Code de l'urbanisme sont violées, soit parce que les refus d'avis d'exploitation commerciale sont réalisés (nos demandes auprès de Monsieur LARCHER).

Dans l'attente de votre réponse nous informant de la suite que vous réserverez à notre requête pour cette commission, nous vous prions de croire, Monsieur le Sénateur, en l'expression de notre considération distinguée.

P.J.  
livre 418 milliards  
circulaires 1981, 2008, 2017

DONNETTE Martine  
La Présidente

# **POUR UN MORATOIRE DE CINQ ANS SUR TOUTES LES SURFACES ILLICITES**

**QUE SONT-ILS DEVENUS, COMBIEN ?  
DANS L'INDIFFÉRENCE GÉNÉRALE**

